

PAVANT 1994



**bulletin
municipal
d'informations**

les vœux du maire

Pavanaises, Pavanais,

Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de bonheur, santé, réussite et prospérité pour l'année 1995.

Je souhaite que cette nouvelle année apporte à tous, joies personnelles et professionnelles, mais aussi, grâce à l'union de tous, la paix, le progrès et la réussite pour notre commune.

Je profite de cette traditionnelle présentation des vœux pour vous dire ce que je pense de notre village qui est au cœur des préoccupations de chacun, et pour lequel vous allez, en juin prochain, renouveler l'équipe dirigeante.

L'équipe municipale actuellement en place, que j'ai l'honneur et la chance de diriger et avec laquelle je travaille depuis six ans vous présente ci-après son dernier bulletin municipal.

Notre équipe a donc été élue en 1989 sur un programme que la très grande majorité des Pavanais a soutenu car il était ambitieux, réaliste et raisonnable, à la mesure des moyens de notre commune.

Aujourd'hui, ce programme arrive à échéance et, pratiquement, tous les points prévus, tous les projets qu'il définissait ont été accomplis sans que l'imposition fiscale de chacun en soit alourdie; ceci est une preuve de réalisme, d'une absence totale de démagogie, mais surtout d'une gestion saine et efficace. Nous sommes allés même au-delà de nos espérances!

Tous les projets qui ont abouti, les réalisations qui ont été faites, et elles sont nombreuses (le détail vous en sera communiqué au mois de mai 1995), toutes les animations qui se sont constamment développées, personne n'en revendique la paternité, c'est simplement le fruit d'un travail collectif qui a associé l'équipe municipale, les différentes associations ou clubs du village, et une partie importante de la population.

Toutes les énergies ont été rassemblées pour le plus grand bien de Pavant dont l'exemple est souvent cité au niveau du canton, je vous l'assure.

Je voudrais ici remercier, et chaleureusement, tous les Pavanais, élus ou non, bénévoles ou simples particuliers qui offrent un peu de leur temps et de leur travail aux autres et dont le généreux soutien n'a jamais fait défaut en 6 ans.

Ce mandat nous a appris beaucoup de choses dont trois me paraissent essentielles :

- la gestion financière d'une commune est devenue fort complexe;
- la gestion humaine d'une mairie est tout aussi difficile;
- l'emploi du temps d'un Maire est devenu ingérable, même pour une petite commune comme la nôtre qui ne compte que 735 habitants mais dont le train de vie est comparable à celui d'une commune beaucoup plus importante.

Une grande difficulté réside aussi dans la volonté de contenter tout le monde quand il faut prendre une décision définitive. Certes, le but de tout élu responsable est de satisfaire globalement ses administrés mais, hélas, ce but n'est pas toujours réalisable, et très souvent, pour plaire au plus grand nombre, il faut déplaire parfois à certains.

Dans quelques mois j'espère qu'avec une nouvelle équipe, profondément rajeunie, je vous proposerai, pour le prochain mandat, un programme qui contiendra un maximum d'atouts pour l'entrée de notre commune dans le troisième millénaire.

Si ce programme recueille les faveurs de nos concitoyens, j'aurai alors le plaisir, en janvier 1996, de vous présenter avec la nouvelle municipalité les vœux traditionnels dans un bulletin municipal qui sera le 21^e que je rédigerai.

En attendant, BONNE ANNÉE A PAVANT et BONNE ET HEUREUSE ANNÉE à TOUTES et à TOUS.

Le maire, André MOULINS

Les grands travaux de 1994

A - CEUX QUI SONT TERMINÉS

- | | |
|--|-----------|
| - L'aménagement de la route de Pisseloup-Pavant en voirie et plantations | 400 000 F |
| - Construction, achat, plantation de nombreuses jardinières un peu partout dans le village | 53 000 F |
| - Surélévation du bâtiment du Clos-Monsieur | 57 000 F |
| - Aménagement d'un terrain de boules | 40 000 F |
| - Rue du Val-de-Marne, partie basse : chaussée et trottoirs | 57 000 F |
| - Réfection du chemin de la Ferme | 105 000 F |
| - Études de diagnostic du réseau d'assainissement | 150 000 F |

B - CEUX QUI NE SONT PAS TERMINÉS

- | | |
|---|----------|
| - Les peintures du groupe scolaire (tracé de terrains de jeux) | 25 000 F |
| - Construction de la Fontaine du Bout-d'en-Haut avec local communal | 60 000 F |

C - CEUX QUI ÉTAIENT IMPRÉVUS ET QU'IL A FALLU FINANCER

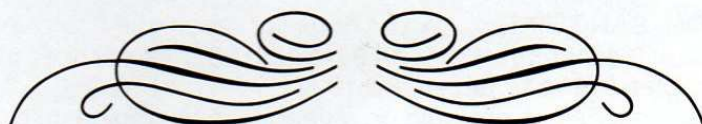
- | | |
|---|-----------|
| - La démolition d'une maison en ruines qui menaçait de s'écrouler rue Jean-Jaurès avec remise en état des lieux | 100 000 F |
|---|-----------|



Le Pisseloup d'aujourd'hui

les autres activités communales de 1994

- Financement des premières études du Plan d'Occupation des Sols	25 000 F
- Installation d'un petit chauffage au bâtiment de la station d'épuration	2 000 F
- Achat et mise en place de poubelles de rues	3 000 F
- Achat d'un nouvel aspirateur pour l'école	3 500 F
- Travaux de dérivation au chemin des Tournants	15 000 F
- Achat d'un matériel d'arrosage performant	16 000 F
- Participation au financement de buts de foot pour l'A.S. Pavant	3 000 F
- Pose d'un grillage de 200 m au terrain de foot	4 500 F
- Location du terrain de football	3 500 F
- Acquisition de nombreuses parcelles dont certaines sont constructibles	40 000 F
- Goudronnages divers dans les rues du village	25 000 F
- Installation de 7 extincteurs dans les bâtiments communaux et l'école	7 000 F
- Dératisation de la commune deux fois dans l'année	5 500 F
- Concert à l'église dans le cadre de "Juin musical"	5 000 F
- Entretien permanent de tous les réseaux de la commune (eau, voirie, assainissement, électricité, incendie), des espaces verts, du terrain de football et du matériel communal.	
- Extension et renforcement électrique du secteur des rues de la Cabine, de la rue Grouzy et de la rue Jean-Jaurès; pose d'un transformateur.	
- Installation de décors lumineux et d'un sapin décoré pour les Fêtes	20 000 F
- Numérotation de maisons, route de Pisseloup, rue Grouzy et Pisseloup-Pavant.	
- Curage des rûs des Geais et de la Renarde	20 000 F
- Financement de voyages, spectacles, goûters et jouets pour les enfants	20 000 F
- Financement de séances de piscine et distribution de lait aux enfants de l'école	16 000 F
- Participation financière au Sepchar et au C.E.S. de Charly	56 000 F
- Achat de livres et matériels pour la Bibliothèque rurale	3 000 F
- Organisation avec la Bibliothèque rurale de plusieurs expositions et avec toutes les sociétés de la commune, des trois journées sur l'environnement qui connurent un grand succès.	
- Réfection sommaire des rues Grouzy, de l'Eglise et de la Cabine	15 000 F
- Passage à plein temps d'une employée communale à compter du 1 ^{er} août 94.	
- Participation active à un Forum cantonal sur l'emploi.	
- Fleurissement du village et organisation d'un CONCOURS des MAISONS FLEURIES	20 000 F



travaux qui devraient être faits avant les nouvelles élections municipales de juin 1995

Si les finances communales le permettent et si les subventions sont débloquées d'ici-là :

- aménagement d'une Bibliothèque moderne derrière la mairie;
- achat et installation de matériel de sports pour les "Jeunes";
- l'achèvement des travaux de la Fontaine du Bout-d'en-Haut;
- la mise en place d'une cantine à l'école (voir article ci-après);
- l'élaboration du PLAN D'OCCUPATION DES SOLS;
- le nouvel accès de la classe maternelle ;
- l'aménagement de la route de Pisseloup 2^e tranche;
- travaux dans les salles polyvalentes et bâtiments communaux.

de tout et de rien

- Le sapin de Noël de la Mairie a été offert cette année par M. Roland Mazalto, chaleureux remerciements à cet administré.
- Les fournitures scolaires auront coûté 40 000 F à la commune pour 100 enfants en 1994.
- Si vous êtes nouvel habitant de la commune, soyez le bienvenu! Faites-vous connaître en mairie et munissez-vous de votre livret de famille! On vous communiquera les renseignements qu'il faut connaître et toutes les activités ou services du village.
- Lorsque vous quittez définitivement votre logement ou votre maison, pensez à faire relever votre compteur d'eau! Ce dernier doit toujours être protégé et **PARFAITEMENT ACCESSIBLE** au préposé chargé des relevés.
- Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les mardis matins et il est conseillé d'utiliser des poubelles pour ce service.
- Le ramassage des MONSTRES en 1995 aura lieu aux dates suivantes : **jeudi 6 avril et jeudi 5 octobre.**

ATTENTION! on ne ramasse plus les pneus ni les batteries.

- C'est la 11^e année consécutive que la municipalité n'a pas augmenté les impôts de la commune.
- Deux salles polyvalentes sont à la disposition de la population pour les cérémonies familiales. Les tarifs, identiques à 1993, sont à disposition en mairie.
- Le **CONCOURS DES MAISONS FLEURIES** a connu un grand succès cette année. En 1995 il faudra faire mieux! "Fleurir son village, c'est donner le sourire à ses habitants, c'est leur offrir un peu de joie de vivre, c'est leur prouver qu'on pense à eux, en mettant à leur disposition des espaces de liberté et de convivialité dans un environnement de qualité. C'est facile. Il suffit de planter l'idée au cœur de tous, de fertiliser toutes les bonnes volontés et d'arroser le tout de quelques encouragements et de moyens. Un matin de printemps alors, vous découvrirez que votre commune est transformée par l'éclosion de centaines de fleurs aux couleurs de fête."
- Le prochain concert à l'Église est programmé pour le vendredi 26 mai à 20 h 30.
- Les nouvelles **ÉLECTIONS MUNICIPALES** auront lieu les 18 et 25 juin 1995.
- Les dégradations commises dans le village cette année (6 vitres brisées, 1 poubelle brûlée, 2 portes forcées, du matériel volé, des plantations cassées ou volées) ont coûté environ 15 000 F à la commune.
- Le 1^{er} mai, la section VTT animée par M. Plonquet organise sur le territoire de Pavant les championnats de Picardie de VTT.



Fleurissement du village et concours des maisons fleuries

- Le **CENTRE de TRANSFUSION SANGUINE** de l'Aisne nous fait savoir que des séances de collecte de sang auront lieu les samedis 4 mars, 5 août et 9 décembre 1995, de 9 h à 12 h 30. Des séances plasma sont organisées les vendredis 27 janvier, 12 mai, 15 septembre et 1^{er} décembre 1995 de 9 h à 11 h 30.
- Saviez-vous que notre commune cachait en son sein un authentique champion de cyclotourisme? Essayez de deviner! Il a la cinquantaine, des cheveux crépus, il est assez mince de corps, un large sourire éclaire son visage; c'est un homme discret et très besogneux. C'est un amoureux fou de la "Petite Reine". Vous l'avez reconnu? Non? Voici d'autres renseignements qui vous mettront sûrement sur la voie.
Il est licencié au C.S. Château-Thierry, cette année il a participé aux épreuves suivantes : le Brevet fédéral, le Brevet Audax, Bondy-Brasles, Paris-Epernay-Paris, le Tour de Seine-et-Marne, le Brevet montagnard des Vosges, le Brevet de la Montagne de Reims et au rassemblement des Cyclos au carrefour de l'Armistice à Rethondes le 11 novembre.
Il a parcouru 8 000 km en vélo en 1994.
Je pense que cette fois vous avez trouvé. Sinon, si vous donnez votre langue au chat, vous saurez qu'il s'agit de M. Gervais Lycke, domicilié route de Pisseloup. **BRAVO** à cet authentique champion!
- Tous les abonnés aux réseaux d'eau et d'assainissement recevront courant janvier une facture qui correspondra à la moitié de ce qu'ils ont dépensé pour ces services entre le 1^{er} juillet 1993 et le 30 juin 1994.
En septembre 1995 ils devront payer le complément pour la période de consommation du 1^{er} janvier 1995 au 30 juin 1995.
- Le relevé des compteurs d'eau aura lieu entre le 15 et le 30 juin 1995.
- Les nouveaux tarifs pour ces services sont les suivants à compter du 1^{er} janvier 1995 :

EAU

- a) Pour les particuliers : de 0 à 100 m³ : 2,30 F le m³. - Plus de 100 m³ : 2,20 F le m³.
Location du compteur : 330 F/an.
- b) Pour le jardinier de Pisseloup : 1,70 F le m³.
- c) Pour l'usine T.M.P.E. : 1,50 F le m³.

ASSAINISSEMENT

Taxe annuelle : 420 F.

Redevance d'assainissement : 1,50 F le m³.

A ces tarifs il faut ajouter les taxes de Bassin, la redevance anti-pollution et les frais d'analyses qui deviennent de plus en plus lourds.

à propos de la cantine scolaire

A la demande du Conseil de Parents d'élèves, une enquête a été menée par la commune auprès des 75 familles dont les enfants fréquentent le groupe scolaire du village pour savoir s'il y avait lieu ou non de créer une cantine-garderie.

60 réponses ont été obtenues dont 35 favorables pour 46 enfants.

18 familles ont répondu négativement et 7 autres ont déclaré être intéressées seulement de temps en temps.

Parallèlement à cette enquête, une étude approfondie a été menée auprès de plusieurs communes dotées déjà d'une telle structure pour connaître la façon dont celle-ci fonctionnait, le matériel qu'elle nécessitait, les dépenses de personnel qu'elle générerait et les assurances qu'il fallait surtout prendre pour entourer les enfants de toutes les garanties nécessaires dans le temps de leur repas et de leur garderie.

Travail important de démarches diverses auquel il a fallu rajouter une enquête auprès des sociétés privées fabricantes de repas pour savoir s'il y avait lieu de commander des repas chauds ou des repas froids avec toutes les contraintes de matériel complémentaire qu'imposait telle ou telle solution.

A la lumière du sondage favorable auprès des parents d'élèves, tout en tenant compte de l'afflux constant de nouvelles familles "parisiennes" intéressées par la cantine, et en fonction des démarches entreprises, le conseil municipal a donc décidé, dans sa dernière séance, de créer une cantine-garderie scolaire, de voter les dépenses nécessaires et de mettre celle-ci en place, dès que le matériel serait livré et le personnel embauché.

Il est important que chacun sache les dépenses et les contraintes financières que ce service impose désormais à la commune.

Dépenses du personnel : 4 personnes dont 2 employées communales et 2 CES, environ 28 000 à 30 000 F par an.

Dépenses de matériel : four pour 40 à 60 repas, tables, chaises, chariots, plats, etc. environ 50 000 F.

Dépenses supplémentaires d'électricité : pour le four et le chauffage quotidien de la salle environ 25 000 F/an.

La cantine-garderie fonctionnera les lundi, mardi, jeudi, vendredi, entre 11 h 45 et 13 h 35. Pendant ce temps, tous les enfants resteront dans l'enceinte scolaire. Les repas au prix de 20 F l'un seront servis dans la salle polyvalente entre 11 h 50 et 12 h 30, après quoi les enfants encadrés et surveillés par le personnel recruté participeront à des activités de loisirs.



Aménagement du terrain de boules



Les nouvelles jardinières rue La Fontaine

A 13 h 35 tous les demi-pensionnaires seront pris en charge par les enseignants.

Le samedi il n'y aura ni cantine ni garderie.

Le moment venu, tous les parents d'élèves de l'école seront informés de l'ouverture de la cantine et du règlement de son fonctionnement.

état civil de l'année

LES NOUVEAUX NÉS

18.01.94 Clémentine MAGADOUX
27.01.94 Jérémie Noël VIDON
25.02.94 Sonia Katia STEPHAN
17.04.94 Matthieu Pierre DARET
25.05.94 Tiffany Angélique LEBARD
21.10.94 Quentin Christophe LEDOUX
25.10.94 Manon Camille JAMIN
07.12.94 Sandy GARNOTEL
08-12-94 Tristan Adrien AGUILAR
La naissance de Rémi BESTER, le 15.09.93
avait été omise sur le précédent bulletin.

CEUX QUI SE SONT UNIS

16.04.94 Jean-Pierre Frédéric MARO
et Christine Jeanne Alice WYNS
21.05.94 Michel LEAVAL
et Valérie LAFOLIE

CEUX QUI ONT DISPARU

3.04.94 Nicole MANGOLD,
épouse TOUSSAINT
2.05.94 Arlette BUTEZ,
épouse ROBERT FONCK
25.06.94 Louis BIEWEN

BIBLIOTHEQUE RURALE CLOS-MONSIEUR

Notre association a présenté cette année :

- une soirée consacrée à l'époque napoléonienne;
- une exposition sur la peinture "Le jardin de Monet";
- une exposition sur le sport avec une course de VTT;
- une sortie "Cinéma Jeune Public" avec "L'enfant lion";
- un stand à la Foire à la brocante;
- une exposition sur le thème de l'automobile avec visite du Musée de Nogent-l'Artaud;
- une exposition sur l'environnement en collaboration avec la Société de pêche pavanaise;
- un groupe folklorique au défilé de la Fête patronale;
- une exposition sur la vigne et le champagne avec visite de cave;
- une exposition sur le miel et les abeilles lors des Journées de l'environnement en novembre;
- une soirée "CONTES" avec le concours financier de la commune.

Toutes ces animations ont été largement fréquentées par les habitants de Pavant qui témoignent ainsi leur intérêt pour le développement culturel de notre cité; je les en remercie très sincèrement ainsi que ceux qui nous soutiennent dans notre action.

Nos projets pour 1995 sont tout aussi variés et ont pour thèmes principaux : le tricentenaire de Jean de La Fontaine, Versailles, les artistes du XVII^e siècle, Molière et le théâtre, un rallye inter-bibliothèques.

La bibliothèque rurale compte 123 abonnés et, je souhaiterais qu'avec la construction du nouveau local à l'école, elle atteigne très vite les 150 abonnés. Rejoignez-nous nombreux!

MEILLEURS VŒUX à NOS FIDÈLES LECTEURS et à TOUS LES HABITANTS DE PAVANT.

La présidente, Martine PLONQUET



La bibliothèque était représentée à la Fête patronale

LE CLUB SAINT-BALD DU 3^e AGE

Je remercie toutes celles et tous ceux qui achètent le calendrier du Club et qui se montrent généreux pour ses activités.

En 1994, le Club Saint-Bald a organisé un voyage au château de Fontainebleau, un thé dansant et un repas dansant dont beaucoup se souviennent encore et qui laissent de merveilleux souvenirs.

Notre Club invite tous ses adhérents, aux après-midi-jeux qu'il organise tous les vendredis, salle du Clos-Monsieur, aux goûters qu'il offre tous les derniers mercredis de chaque mois dans la salle polyvalente du Clos des Forges et à son repas annuel dansant qui aura lieu cette année le SAMEDI 21 JANVIER à 12 h 30.

Il invite également tous les "Nouveaux 3^e Age" à se joindre à lui de façon à étoffer sa grande famille et lui assurer sa pérennité et son dynamisme.

Il présente à tous les habitants de Pavant ses meilleurs vœux pour 1995, et BONNE ANNÉE à TOUS.

Le président, Henri VALLET

LE FOYER RURAL

Le Foyer rural a bien débuté sa saison 94-95 avec sa section "Tennis de table" en organisant les départementaux U.F.O.L.E.P. à Charly-sur-Marne.

Le comportement de nos joueurs a été remarquable.

Pavant termine 1^{er} par équipes, le cadet Anthony Destrez se classe 3^e et les seniors raflent les 1^{ère}, 3^e et 4^e places avec M. Thomas, S. Vergnolle et N. Kocio.

Nous tenons à féliciter l'entraîneur Georges Stavrou responsable de ces bons résultats.

L'opération "Portes ouvertes" du mois dernier vous a permis de découvrir nos activités qui, cette année encore tournent autour de quatre thèmes : le tennis de table, la photo, le modélisme et la section majorettes que vous avez pu apprécier lors de la fête patronale.

Deux sorties ont été proposées : une marche le 11 septembre en collaboration avec le Comité du sport en milieu rural et une opération "village propre" dans le cadre des journées de l'environnement organisées par la commune les 11, 12 et 13 novembre.

En ce début d'année associative, nous comptons déjà une soixantaine d'adhérents, et peut-être viendrez-vous nous rejoindre avec vos idées, pour qu'ensemble nous puissions œuvrer pour notre village.

Le président, Patrick VERGNOLLE



Les majorettes du Foyer rural

ASSOCIATION DU CLUB DES JEUNES DU MERCREDI

Avec un effectif toujours constant depuis plusieurs années, le Club du Mercredi s'adresse aux enfants qui le désirent, à partir de trois ans. Il les accueille gratuitement et bénévolement, et s'efforce de donner à chacun d'entre eux les moyens de mieux vivre sa journée du mercredi.

Aucune contrainte sociale n'oblige les enfants à fréquenter le Club en tant que "structure de garde". Il s'agit en effet de les "accueillir" et non de les "garder". Depuis sa création, le Club a d'ailleurs positionné clairement sa vocation à ce sujet. Tous les participants sont volontaires, et même si les activités proposées ne sont pas toujours très précises par manque de place, les 36 enfants qui fréquentent le Club cette année profitent de ce temps réel de loisirs, de ce moment d'échange privilégié pour nouer des relations avec leurs copains et leur animatrice.

C'est donc un lieu d'accueil et d'écoute, un espace ludique et permissif où l'Enfant peut jouer, parce que pour lui "JOUER, c'est VIVRE".

Je m'associe aux enfants du Club pour souhaiter à toutes et à tous une très heureuse année.

La présidente, Christiane AUBRY



Le groupe des Jeunes du Mercredi

LA BONNE LIGNE DE PAVANT

Les Membres du bureau et le Président souhaitent une chaleureuse année 1995 aux pêcheurs et à leur famille.

Le 28 octobre 1994, sur le lot de Pavant, un réempoissonnement : 100 kg de gardons et 200 brochets pour un montant de 4 750 F.

Les 3 et 4 septembre 1994 l'exposition sur l'environnement et la protection de l'eau a été très appréciée de la population de notre beau village.

L'association "La bonne ligne de Pavant" tiendra son assemblée générale le vendredi 27 janvier 1995 à 18 heures, mairie de Pavant. Venez nombreux!

Pour information : j'aurais l'intention de créer une école de pêche, enfants et adultes intéressés, venez à la réunion.

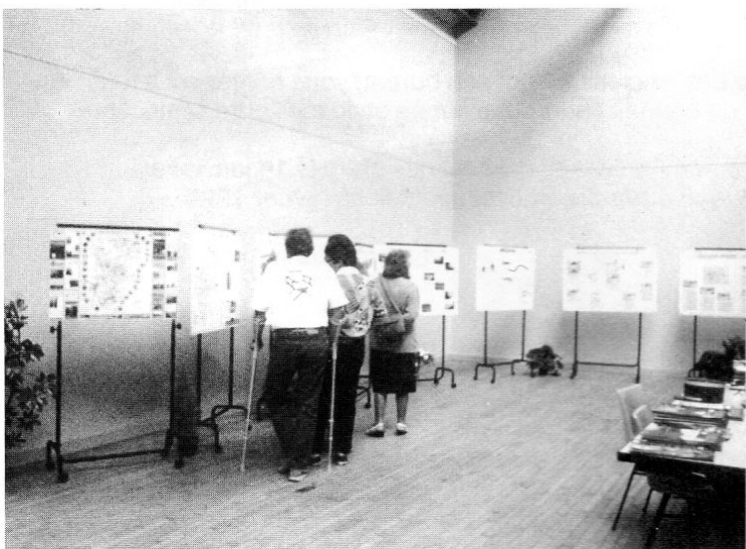
Bonne année à toutes et à tous.

Le bureau : M. Francis WYNS, président, 6, rue Jean-Jaurès, tél. 23.70.10.58.

Vice-président : M. Roger OLIVE.

Trésorier : M. Jacques DAVID.

Secrétaire : M. Jean-Claude DEBARGUE.



L'exposition sur la protection de l'eau par la Société de Pêche

LES ANCIENS COMBATTANTS

La section des Anciens Combattants du village et son Président, souhaitent à tous une très bonne année 1995.

Nous remercions vivement la commune pour le "PLUS" apporté à la cérémonie au Monument aux morts, ainsi que tous pour votre grande participation à cette commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Au cours du vin d'honneur, salle du conseil en mairie, M. Soudieux, président cantonal, a remis à notre dévoué porte-drapeau, M. André Fauvet, le diplôme et la médaille du porte-drapeau.

Nous remercions beaucoup nos généreux sociétaires et amis de leur accueil lors de notre passage pour la cotisation 95, ceci nous permet de continuer nos cérémonies en 1995 et de rester section des Anciens Combattants de Pavant, très chère à M. Jean Prévot et à notre commune.

Le président, Daniel COLLIN



Les Anciens Combattants le 11 novembre 1994

ASSOCIATION SPORTIVE DE PAVANT



L'A.S. Pavant plante une haie

La saison 94-95 commencée en septembre dernier a déjà donné de nombreuses satisfactions.

L'équipe fanion joue les premiers rôles dans sa troisième division départementale à deux points du premier, malgré deux défaites à domicile.

Les moins de 15 ans visent la montée en première division avec beaucoup de ténacité à chaque match.

Les moins de 10 ans font le dur apprentissage d'un premier championnat qui ne sera pas le dernier.

L'A.S. Pavant, forte de ses 10 dirigeants dévoués et de ses 40 joueurs voit l'avenir avec optimisme.

L'association a été très heureuse de participer activement aux journées de l'environnement de novembre dernier, aux côtés de la commune et des autres sociétés.

Le président, Bernard LEMONNIER

LE CERCLE DES ANCIENS

Voici que se termine l'année 1994, avec son cortège de bons et de mauvais moments, de joie et de tristesse, de santé précaire ou florissante.

Aussi, pour cette nouvelle année qui commence, le Cercle des Anciens et tout son bureau vous adressent à tous, adhérents et habitants de Pavant, leurs vœux les plus sincères de bonne et heureuse année et de meilleure santé. Que la joie et le bonheur règnent dans vos foyers!

Nous rappelons à tous ceux qui désirent adhérer au Cercle des Anciens et qui sont nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1925, qu'ils doivent contacter MM. Babé, René Nouveau ou André Fauvet avant la fin février 1995.

A tous bonne année.

Le président, André FAUVET

LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes remercie très sincèrement les très nombreux habitants de Pavant qui, tous les ans, réservent le meilleur accueil à sa vente de cartes de membres honoraires, à celle des enveloppes et des programmes de la Fête patronale.

Le produit de ces ventes, essentielles pour la vie du Comité, associé à celui de la publicité des programmes et à la subvention de la commune, permet tous les ans d'organiser une splendide fête pour le plaisir de tous.

Le Comité des Fêtes remercie également les commerçants, les bénévoles, de plus en plus nombreux, qui l'aident pour la confection des chars et des fleurs, pour la décoration du village, toutes les associations qui ont participé au défilé de la Fête patronale de 1994.

Cette année notre association a obtenu le 1^{er} prix Jean de La Fontaine pour ses 21 participations consécutives aux défilés des Fêtes à Jean de Château-Thierry; nous sommes fiers de cette distinction qui récompense tant d'années d'efforts pour la joie, l'amusement et le bonheur de tous.

L'an prochain, le Comité des Fêtes célébrera ses 25 ans d'existence et je voudrais remercier d'avance toutes celles et tous ceux qui se joindront à lui pour fêter l'évènement avec éclat.

Meilleurs vœux à tout le monde et bonne année au Comité.

Le président, Henri VALLET



Le char du Comité des Fêtes le jour de la Saint-Bald